



# Adhésion et inscription aux activités

## Fiche « mineur » 2023 - 2024

### Informations concernant l'adhérent mineur :

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Téléphone : .....

Adresse principale : .....

J'habite sur la commune de Marseillan depuis     ≤ 2 ans             + de 2 ans

Consultez-vous notre site internet             oui             non

Page Facebook             oui             non

### Personne à contacter en cas d'urgence ou d'annulation d'un cours

NOM : ..... Prénom : .....

Lien avec l'adhérent : ..... Téléphone : .....

Activités	Plein tarif	Tarifs 3 activités -10%
<b>Carte Adhésion</b>		
<b>Total Adhésion + activité(s)</b>		
<b>Si règlement en plusieurs fois</b>		
<b>Montant(s) des versement(s)</b>		
<i>(carte adhésion+total activités) / 3 =</i>		

Infos internes
<input type="checkbox"/> 2ème carte d'adhésion 19€
<input type="checkbox"/> Carte famille 44€
<input type="checkbox"/> Jeunesse 10€
<input type="checkbox"/> FSE/collège (10€)
<b>Autres infos...</b>

ANCV	Carte bancaire	Espèces	Chèque(s)
		Date :	

Verso à compléter  
Tourner svp →

## INFORMATIONS

<input type="checkbox"/> Parent 1 ou représentant légal	<input type="checkbox"/> Parent 2
NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : <input type="checkbox"/> idem adhérent.....	Adresse : <input type="checkbox"/> idem adhérent.....
Sinon : .....	Sinon : .....
.....	.....
Tél. fixe : .....	Tél. fixe : .....
Tél. portable : .....	Tél. portable : .....
Mail : .....	Mail : .....

### Droit à l'image

Je soussigné (NOM Prénom) ....., représentant légal de (NOM Prénom de l'adhérent) ..... AUTORISE, N'AUTORISE PAS (*raier la mention inutile*) la MJC de Marseillan à utiliser les photographies et vidéos sur lesquelles figure l'adhérent, qui auront été prises dans le cadre des activités de la structure et à reproduire, publier, diffuser ces images sur ses différents supports de communication (affiches, flyers, site internet et Facebook de la MJC, journal interne, communiqués de presse, expositions et rapports d'activité).

### Adhésion

En devenant adhérent, vous marquez votre accord avec les valeurs et missions de la MJC. Plus qu'un droit d'entrée dans une activité, vous devenez membre d'une association. Alors, pour que cette association soit VOTRE association, participez et votez à l'assemblée générale, ou mieux encore, rejoignez-nous et devenez bénévole dans les événements, au conseil d'administration... L'adhésion couvre la période de septembre à août de la saison en cours, elle vous permet d'être assuré. **Toute adhésion versée à l'association est définitivement acquise.** Aucun remboursement d'adhésion ne peut être exigé. On peut être adhérent de l'association sans pratiquer une activité régulière mais on ne peut pratiquer une activité sans être adhérent de l'association.

### Fonctionnement des ateliers et cours

Les ateliers et cours débutent courant septembre et s'arrêtent à la fin du mois de juin. Elles s'interrompent pendant les vacances scolaires (hormis pour rattrapage) et jours fériés. **Les adhérents s'engagent à les suivre pour la durée annoncée.** Les cotisations sont à payer d'avance pour l'année. Elles sont acquises, nominatives et non transmissibles. Pour les cas de force majeure (maladie ou déménagement) un remboursement sera envisagé, sur présentation d'une pièce justificative, tout trimestre commencé restant dû. **Pour des raisons de fonctionnement, l'association se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscrits est insuffisant.**

**Signature du représentant légal**

(Précédée de la mention "lu et approuvé")